

AMBASSADE DU TOGO  
*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies,  
de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres  
Organisations Internationales à Genève*



REPUBLIQUE TOGOLAISE  
*Travail- Liberté-Patrie*

## **66ÈME SESSION DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT**

Genève, le 24 juin 2019

### **DECLARATION DU TOGO AU NOM DU GROUPE AFRICAIN**

#### **POINT 7 :** ***15ème SESSION DE LA CONFERENCE***

**Monsieur le Président,**

**Monsieur le SG de la CNUCED,**

**Monsieur le Ministre du Tourisme et du transport international de la Barbade,**

**Excellences Mesdames et Messieurs,**

J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom du Groupe Africain. Le Groupe Africain voudrait tout d'abord remercier le Secrétaire Général de la CNUCED pour sa présentation sur les préparatifs de la CNUCED 15, ainsi que le Secrétariat de la CNUCED pour les efforts déployés depuis quelques mois et qui ont permis de nous mettre véritablement sur la route de cette conférence.

Le Groupe prend note des candidatures de la Barbade et des Emirats Arabes Unis pour abriter la Conférence et invite instamment les deux parties à un dialogue constructif devant permettre en définitive la désignation, par le présent Conseil du Commerce et du Développement, du pays hôte de la Conférence. Il tient, par ailleurs, à remercier le Ministre du Tourisme et du transport international de la Barbade pour sa présentation qui démontre toute l'importance que les autorités de Barbade accordent à cette candidature.

**Monsieur le Président,**

Le Groupe Africain estime que la 15<sup>ème</sup> Conférence est une occasion pour les Etats membres de mener des réflexions approfondies dans la perspective de transformer les ambitions et les engagements de la communauté internationale en des plans d'action concrets visant le développement durable conformément au mandat de la CNUCED. A la veille de la CNUCED 14 qui s'est tenue à Nairobi en 2016, le Secrétaire Général de la CNUCED, dans son Rapport intitulé « des décisions aux actions », avait souligné la nécessité pour les Etats membres de franchir un nouveau pallier de leur engagement en posant des actes concrets dans la promotion du développement. Il s'agissait d'indiquer que les Etats membres se sont positivement illustrés dans l'adoption de plusieurs mesures dont la mise en œuvre a longtemps souffert de leur incapacité à passer des décisions aux actions. Notre ambition est d'arriver à des négociations, dans tous les

domaines relevant du mandat de la CNUCED, qui aboutiront à des actions concrètes, afin de parvenir à une prospérité durable pour tous dans les années à venir.

### **Monsieur le Président**

Au un moment où l'on observe beaucoup d'incertitudes sur l'avenir du système commercial mondial du fait de l'émergence de nouvelles tendances protectionnistes, débouchant sur une crise avec son impact sur la croissance économique mondiale surtout sur celle des pays pauvres, le Groupe Africain estime que la CNUCED devrait saisir l'occasion que lui offre la 15<sup>ème</sup> Conférence pour poursuivre son rôle d'interface auprès de tous les acteurs en vue d'indiquer la voie à suivre pour limiter les obstacles au multilatéralisme. Nos délibérations pendant ce processus devraient nous amener à mutualiser nos efforts pour défendre le multilatéralisme en tant que pierre angulaire du partenariat mondial pour le développement durable.

Au demeurant, le Groupe Africain estime que la formulation des différents thèmes de la Conférence et des différentes positions de tous Groupes régionaux au sein de la CNUCED devra tenir compte du fait que la CNUCED a été créée en 1964 en vue d'aider les pays en développement à s'intégrer dans l'économie mondiale de façon à favoriser leur essor. Les délibérations en vue d'une issue positive de la CNUCED 15 devraient répondre aux besoins pratiques du développement socio-économique, qui sont des questions importantes pour les pays en développement et les PMA dans leur quête de développement durable.

### **Monsieur le Président,**

Pour finir, le Groupe Africain invite tous ceux qui seront engagés dans le processus de négociations pour la CNUCED 15 à plus d'engagement, en privilégiant la recherche du consensus sur toutes les questions en discussions qui, en principe devraient contribuer à la réalisation des ODD et à la prospérité de tous.